



HAL
open science

Une nouvelle inscription latine de la colonia Iulia Equestris et un ensemble de blocs architecturaux romains trouvés à Carouge GE

Denis Genequand, Julien Aliquot

► **To cite this version:**

Denis Genequand, Julien Aliquot. Une nouvelle inscription latine de la colonia Iulia Equestris et un ensemble de blocs architecturaux romains trouvés à Carouge GE. *Annuaire d'archéologie suisse*, 2014, 97, pp.121-136. halshs-01709313

HAL Id: halshs-01709313

<https://shs.hal.science/halshs-01709313>

Submitted on 1 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DENIS GENEQUAND ET JULIEN ALIQUOT

UNE NOUVELLE INSCRIPTION LATINE DE LA *colonia Iulia Equestris* ET UN ENSEMBLE DE BLOCS ARCHITECTURAUX ROMAINS TROUVÉS À CAROUGE GE*

Keywords : Pont, berge, Élagabal, Nyon. – Brücke, Ufer, Uferverbauung, Elagabal, Nyon. – Bridge, river bank, Elagabal, Nyon.

Résumé

Cet article présente une nouvelle dédicace latine de la *colonia Iulia Equestris* (Nyon) à l'empereur Élagabal et un groupe de blocs architecturaux d'époque romaine découverts à Carouge en 2012, sur la rive gauche d'un ancien bras de l'Arve. Cet ensemble lapidaire correspond à un aménagement des berges de la rivière réalisé à l'aide de matériaux de remploi entre le 13^e et le début du

17^e s. Le constat de l'origine nyonnaise de l'inscription et d'une partie des pierres amène à s'interroger une fois de plus sur les modalités du déplacement de matériaux de construction de Nyon à Genève depuis la fin du 3^e s. apr. J.-C. Il permet aussi de poser à nouveau la question de l'existence d'un établissement gallo-romain à Carouge.

Zusammenfassung

Der vorliegende Artikel stellt eine neue Weihinschrift der *colonia Iulia Equestris* (Nyon) an den Kaiser Elagabal sowie eine Gruppe römischer Architekturblöcke vor, die 2012 in Carouge, am linken Ufer eines alten Arvearms gefunden wurden. Die Stücke waren zwischen dem 13. und dem 17. Jh. für eine Uferverbauung zweit-

verwendet worden. Die Herkunft der Inschrift und eines Teils der Blöcke wirft noch einmal die Frage auf, unter welchen Umständen solches Baumaterial ab dem Ende des 3. Jh. n. Chr. von Nyon nach Genf gebracht wurde. Darüber hinaus stellt sich die Frage einer gallorömischen Ansiedlung in Carouge erneut.

Riassunto

L'articolo presenta una nuova iscrizione votiva della *colonia Iulia Equestris* (Nyon) all'imperatore Eliogabalo e un gruppo di blocchi architettonici d'epoca romana, scoperti a Carouge nel 2012, sulla riva sinistra di un braccio morto dell'Arve. Gli elementi provengono da un'arginatura costruita entro il XIII e il XVII sec. con materiale reimpiegato. La constatazione della provenienza

dell'iscrizione e di una parte dei blocchi da Nyon, solleva la questione delle circostanze nelle quali avvenne il trasporto del materiale fino a Ginevra a partire dalla fine del III. sec. d.C. Inoltre si pone la domanda dell'esistenza di un insediamento galloromano a Carouge.

Summary

The paper presents a new votive inscription by the colony town of *Iulia Equestris* (Nyon) to the Emperor Elagabalus on one hand and a collection of Roman architectural components on the other, which were found in Carouge on the left bank of an ancient course of the River Arve in 2012. The blocks had been reused between the 13th and 17th centuries to construct bank reinforce-

ments. The origins of the inscription and some of the blocks once again pose the question as to the circumstances that led to construction material of this kind being brought from Nyon to Geneva from the late 3rd century AD onwards. Another question raised by these finds is whether there was a Gallo-Roman settlement in Carouge.

* Publié avec l'aide du Service cantonal d'archéologie du canton de Genève.

1. Contexte de la découverte

En 2012, un chantier de construction, en bordure de la route de Veyrier à Carouge GE, au pied du plateau de Pinchat, a conduit à la découverte des vestiges en bois d'une pile de pont médiévale et d'une série d'aménagements des berges de l'ancien cours de l'Arve, composés de plus d'une centaine de blocs architecturaux d'époque romaine (fig. 1).¹ La fouille et les études subséquentes ont permis de dater les vestiges en bois et la pile de pont du début du 12^e s. apr. J.-C. (datations dendrochronologiques autour de 1115 et entre 1125 et 1155).² Les travaux ont aussi révélé que les aménagements réalisés sur la berge de la rivière avec des éléments de remploi étaient postérieurs à cette époque, sans qu'il soit possible d'en préciser la date dans une large fourchette comprise entre le 13^e et le début du 17^e s.

Un peu plus de la moitié des blocs d'époque romaine ont d'abord été dégagés à la pelle mécanique avant l'intervention archéologique, puis déplacés par les aménageurs, avant d'être entreposés en bordure de l'excavation (fig. 2). En dehors de quelques pièces isolées, les pierres restées sur place étaient concentrées en deux principaux groupes au nord et au sud de la zone terrassée (fig. 3). Elles étaient amoncelées sans ordre apparent sous la forme de tas allongés (fig. 4). Leur position stratigraphique,³ au-dessus des vestiges du pont médiéval, et la manière dont ils ont été simplement basculés les uns sur les autres montrent que ces blocs de remploi ne peuvent guère appartenir à autre chose qu'à des enrochements destinés à renforcer les berges de la rivière.

La composition de l'ensemble lapidaire est extrêmement intéressante puisque plusieurs pièces, dont une base inscrite en latin, proviennent indubitablement de la ville romaine de Nyon et non de l'agglomération secondaire de Genève. Sa découverte jette aussi un nouvel éclairage sur une trouvaille similaire faite en 1805 à quelques dizaines de mètres au sud de la fouille menée en 2012 et interprétée depuis le 19^e s. comme la preuve de la présence d'une nécropole et d'un établissement gallo-romains à Carouge.

2. L'ensemble lapidaire

L'ensemble lapidaire comprend en tout cent quarante-huit blocs. Treize sont des blocs erratiques constitués de roches dures magmatiques ou métamorphiques d'origine alpine (granite et gneiss). Tous les autres sont taillés, voire sculptés ; une vingtaine d'entre eux sont toutefois extrêmement fragmentaires. La majorité est taillée dans un calcaire urgonien blanc. Un calcaire brun-jaune plus tendre, de type hauterivien, a également été utilisé. Quelques blocs sont en molasse ou en grès. Trente blocs portent un décor sculpté et des moulures ou présentent une forme très particulière. Les autres sont majoritairement des carreaux ou des boutisses parallélépipédiques, souvent caractérisés par une taille fine, des cadres d'anathyrose sur les faces de joint latérales, des trous de louve, des mortaises de bardage ou des logements de crampons (Cat. 3, fig. 13).

Un fragment de frise, certainement l'un des blocs les plus

remarquables du lot, porte une guirlande composée de motifs végétaux non identifiables (fleurs, fruits, feuilles ?) et accrochée à un clou (Cat. 7, fig. 5.17) ; deux banderoles ornent l'extrémité de la guirlande. Ses dimensions et son motif permettent de lui attribuer une origine nyonnaise et de le rapprocher de plusieurs autres fragments d'une frise ornée de guirlandes et de bucranes trouvés à Nyon et à Genève et attribués au portique de l'*area publica* du forum de Nyon.⁴ Sur les fragments les mieux conservés de la frise, les guirlandes et les bucranes sont couronnés par un filet, une doucine droite ornée de tiges alternant avec des feuilles d'acanthé à six lobes et un lobe sommital non digité, ainsi que par un bandeau sommital.

De nombreux autres blocs sont caractéristiques de l'architecture monumentale du Haut-Empire romain, mais ils ne peuvent pas encore être attribués de manière définitive à un site ou à un monument précis à ce stade de l'étude. La majorité d'entre eux semble toutefois plutôt provenir du forum de Nyon, à l'image du fragment de frise qui vient d'être décrit et de la base inscrite publiée ci-dessous. Parmi les éléments marquants, on mentionnera une base de colonne de type attique sur un dé (Cat. 5, fig. 15), ainsi que plusieurs fûts de colonne de diamètres égaux ou supérieurs à 50 cm, des architraves, dont l'une forme un angle (Cat. 8, fig. 18), plusieurs claveaux d'une grande archivolte à trois fascies, un linteau et des éléments de jambages. Des traces de mortier, en particulier dans les moulures de la base de colonne et sur différentes faces des blocs, montrent que ces derniers ont été réemployés dans une maçonnerie sans égard pour leur destination originelle ni pour leur forme.

Deux blocs (Cat. 4.6, fig. 14.16) présentent une face avant à plusieurs facettes ornées de bossages rectangulaires peu proéminents. Leur forme implique que le monument dont ils sont issus était de plan polygonal. Le recours à ce type de plan est limité dans l'architecture monumentale et on peut assez logiquement penser à un tombeau ou éventuellement à un temple. Dans le premier cas, on évoquera les monuments funéraires circulaires ou plus rarement polygonaux de l'Occident romain.⁵ S'il s'agit d'un temple, la meilleure comparaison régionale serait alors le péristyle dodécagonal du Temple rond d'Avenches,⁶ qui s'intègre dans une série de *fana* aux plans circulaires ou polygonaux bien attestée dans les provinces gauloises.⁷ Le calcaire brun-jaune de type hauterivien dans lequel les deux blocs ont été taillés n'est pas attesté dans les monuments du forum de la *colonia Iulia Equestris*,⁸ ce qui laisse ouverte la question de leur provenance, soit Genève ou sa périphérie, soit Nyon ou ses environs. Sur le premier bloc, la face avant principale a été ravalée, puis finement dressée et percée d'un trou de louve en son centre. Ces transformations témoignent sans ambiguïté d'un remploi à l'intérieur d'un monument à l'architecture encore soignée.

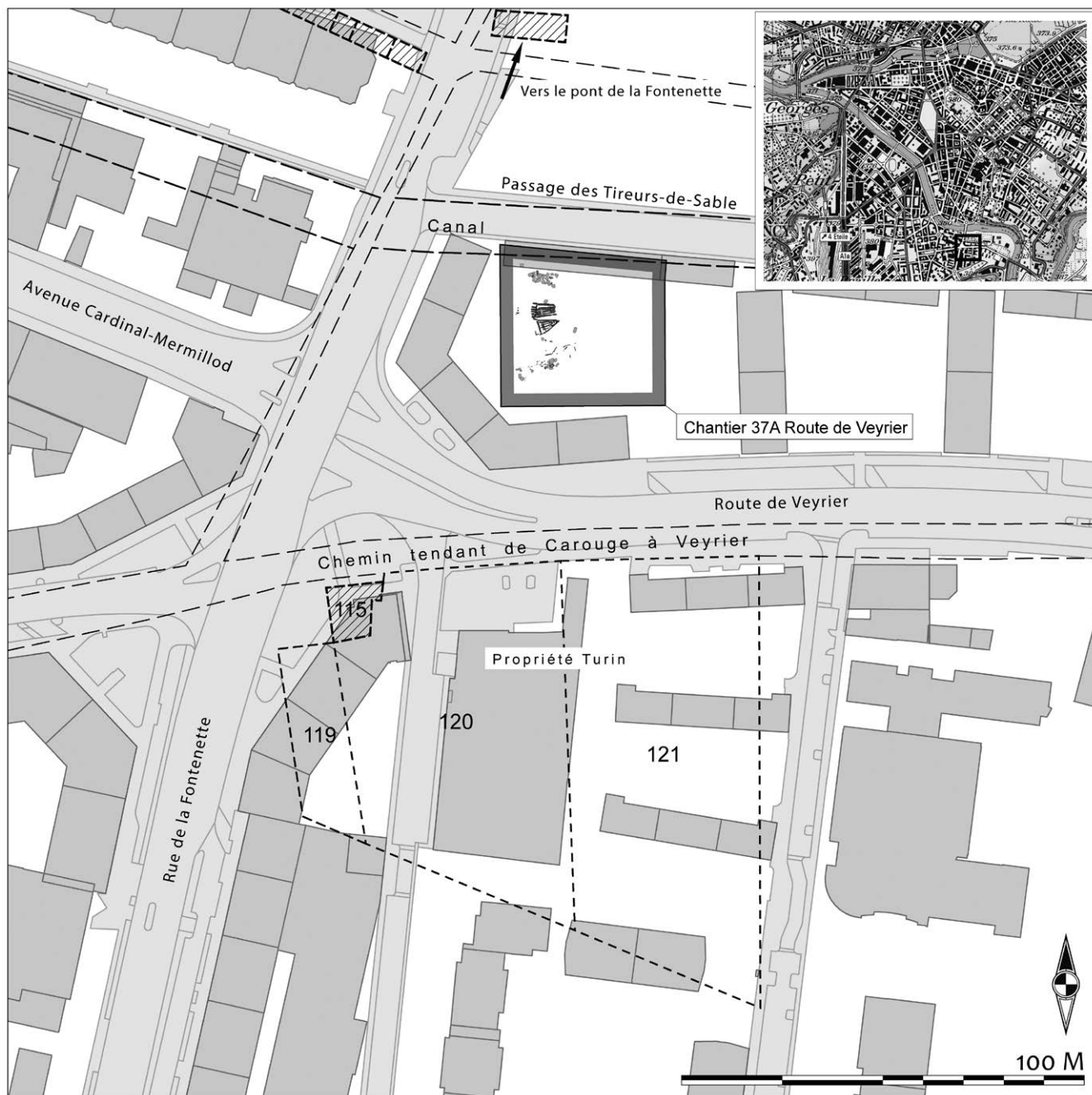


Fig. 1. Carouge GE, route de Veyrier 37A. Plan de situation de la zone fouillée en 2012 à Carouge. Plan SCA GE, Ph. Ruffieux.



Fig. 2. Carouge GE, route de Veyrier 37A. Vue de la fouille ; à l'arrière-plan, les blocs déplacés à la pelle mécanique. Photo SCA GE, Ph. Ruffieux.



Fig. 3. Carouge GE, route de Veyrier 37A. Plan de la zone fouillée et des tas de blocs encore *in situ*. Dessin SCA GE, Ph. Ruffieux.



Fig. 4. Carouge GE, route de Veyrier 37A. Vue de l'un des tas de blocs ; on distingue clairement que les pierres n'ont pas été appareillées, mais simplement basculées les unes sur les autres. Photo SCA GE, Ph. Ruffieux.

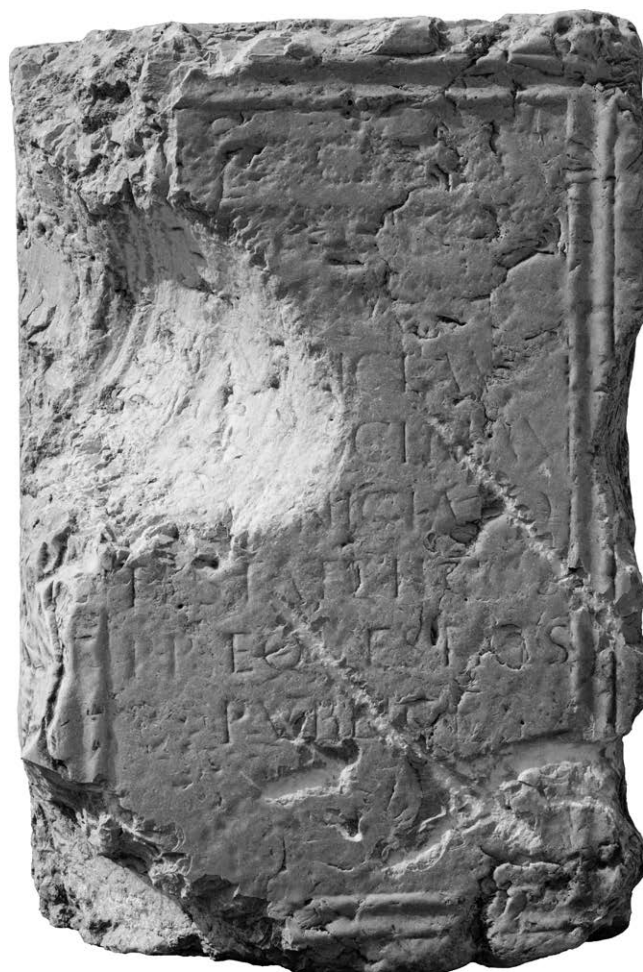
3. Une nouvelle dédicace de la colonie de Nyon à l'empereur Élagabal

Une dédicace latine inédite a été découverte parmi les blocs du chantier de construction de Carouge (Cat. 1, fig. 6). Adressée à l'empereur Élagabal (218–222), elle émane de la cité des Équestres (*colonia Iulia Equestris*), dont le chef-lieu est occupé par l'agglomération moderne de Nyon.⁹ Sa lecture conforte l'idée qu'une grande partie de notre ensemble lapidaire provient de cette ville antique qui fut d'abord rattachée sous le Haut-Empire à la Gaule Belgique, puis, à partir du règne de Domitien, à la Germanie supérieure. Tout en complétant nos connaissances sur les honneurs adressés sur place à Élagabal, elle donne un nouvel exemple d'inscription errante déplacée de Nyon à Genève.¹⁰



50 cm

Fig. 5. Carouge GE, route de Veyrier 37A. Fragment d'une frise ornée de guirlandes et de bucranes originaire de Nyon (Cat. 7). Photo SCA GE M. Berti.



50 cm

Fig. 6. Carouge GE, route de Veyrier 37A. Dédicace de la colonie de Nyon à l'empereur Élagabal (Cat. 1). Photo SCA GE, M. Berti.

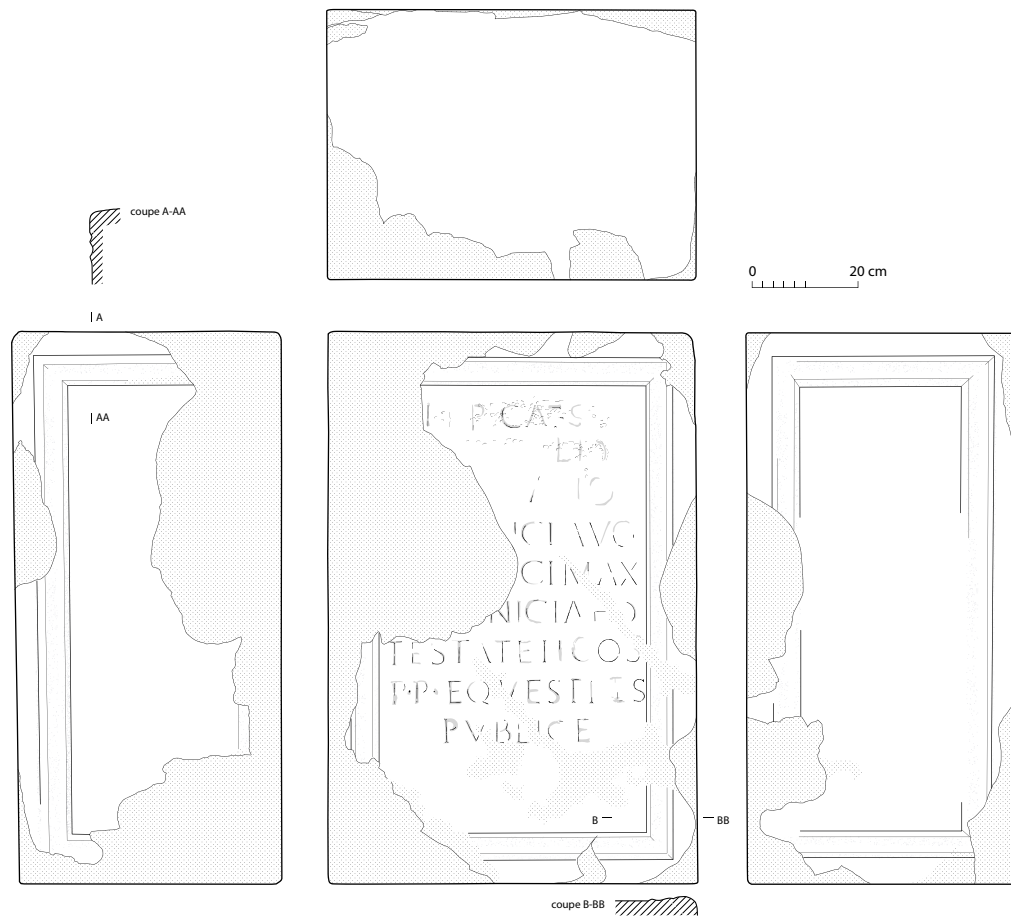


Fig. 7. Carouge GE, route de Veyrier 37A. Base portant la dédicace de la colonie de Nyon à l'empereur Élagabal (Cat. 1). Dessin SCA GE, M. Berti.

3.1 Le texte

La dédicace est gravée sur un bloc parallélépipédique de calcaire urgonien blanc soigneusement dressé dont la hauteur, la largeur et l'épaisseur mesurent respectivement 104, 70 et 51 cm (fig. 7). Son support constituait une base qui a pu être surmontée d'une statue, à condition de supposer que celle-ci était associée à une plinthe, car le lit d'attente de notre monument est lisse. Il est orné sur chacune de ses faces latérales de cadres moulurés d'environ 84 cm de haut sur 50 cm de large. La face inscrite, très effacée, est endommagée à gauche, à la fois dans les angles et dans la moitié supérieure du bloc, où elle présente une large cavité semi-circulaire. Elle porte la marque de nombreuses brisures et éraflures, dont certaines sont dues au déplacement récent de la pierre. On décèle aussi, sur toute la hauteur des lettres de la ligne 1 et dans la partie supérieure des lettres de la ligne 2, des petites traces d'impact qui paraissent résulter d'un martelage aujourd'hui fortement érodé. En dépit de ces alté-

rations, l'inscription est entièrement lisible. Gravée de manière régulière en lettres à empattements hautes de 4 cm, elle court sur neuf lignes sans occuper l'ensemble du champ délimité par le cadre mouluré. Le texte est centré aux lignes 1 et 9. Les mots et les abréviations devaient être séparés par des points tels ceux qui sont encore visibles à la ligne 8.

Nous lisons :

[[[m]p(eratori) Çà[e]s(ari)]]
 [[[M(arco) Aure]l]i]o]]
 [[[Antonin]o]]
 4 [Pio Fel]ici Aug(usto)
 [pontifi]ci max(imo)
 [tribu]nicia po-
 testate II co(n)s(uli)
 8 p(at)ri p(at)riae Equestr[is]
 publice.
 vac.



Fig. 8. Genève, Musée d'art et d'histoire, inventaire épigraphique 21. Base portant une dédicace de la cité de Nyon à l'empereur Élagabal, trouvée au 16^e s. vers la Corraterie. Photo SCA GE, M. Berti.

Notes critiques : Aux lignes 1 à 3, le nom de l'empereur est effacé, sous l'effet conjugué du martelage et surtout de l'érosion de la pierre. La restitution proposée tient compte du fait que les titres *Pius* et *Felix* s'insèrent dans la titulature des empereurs avant *Augustus* à partir de 214, sous Caracalla. Le manque de place exclut la lecture de deux *cognomina* après le gentilice. Les deux O visibles à la fin de chaque ligne permettent de reconnaître le nom d'Élagabal au datif.

Traduction : « À l'empereur César Marcus Aurélius Antonin, Pieux, Fortuné, Auguste, grand pontife, investi de la puissance tribunicienne pour la deuxième fois, consul, père de la patrie, les Équestres, à frais publics. »

3.2 Commentaire

D'après la titulature de l'empereur, la dédicace a été affichée en public entre le 10 et le 31 décembre 218, brève période au cours de laquelle Élagabal, déjà consul, père de la patrie et grand pontife depuis la fin du printemps ou le début de l'été de la même année, se trouvait investi pour la deuxième fois de la puissance tribunicienne, avant d'exercer un deuxième consulat à partir du 1^{er} janvier 219.¹¹ Les dédicants, uniquement désignés sous le nom des *Equestres*, sont les citoyens de la *colonia Iulia Equestris*, colonie de droit romain répondant également au nom gallo-romain de *Noviodunum* (dont dérive l'actuel nom de Nyon), que César avait vraisemblablement fondée entre 50 et 44 av. J.-C. sur l'un des territoires enlevés aux Helvètes et dont les pierres ont été souvent remployées à Genève depuis l'abandon relatif de la ville, consécutif au passage des Alamans vers 260 apr. J.-C. La formule finale, *Equestres publice*, souligne le caractère public, officiel et collectif de l'hommage rendu par la colonie de Nyon à l'empereur régnant. Elle a été restituée sous une forme abrégée à la fin d'une dédicace monumentale adressée à l'empereur Trajan en 111 apr. J.-C. et découverte en 1996 à Nyon même, à l'occasion de travaux effectués dans l'amphithéâtre de la ville.¹²

La nouvelle inscription de Carouge doit être rapprochée d'une dédicace gravée sur un bloc en calcaire tout à fait comparable au nôtre (fig. 8).¹³ Ce texte, publié dès le milieu du 16^e s. et repris dans le CIL XIII sous le numéro 5004, a lui aussi été apporté de Nyon à Genève, à une époque indéterminée. Il a d'abord été trouvé en remploi dans le quartier de la Corraterie, puis il a été revu dans un mur de la cathédrale Saint-Pierre, avant d'être transporté au Musée d'art et d'histoire de Genève, où il est toujours conservé (inventaire épigraphique n° 21). Son support mesure actuellement 110 cm de haut sur 60 cm de large, pour une longueur maximale conservée de 30 cm. Les lettres ont une hauteur comprise entre 4,5 et 5 cm selon les lettres et les lignes. La face arrière est retailée ou cassée. La face latérale droite présente encore une moulure qui a été ravalée, tandis que les bords supérieur et inférieur ont été chanfreinés. La face latérale gauche a été démaigrie d'environ 2 cm. Le lit de pose a peut-être été aussi démaigri, vu l'absence de moulure dans la partie inférieure du bloc, mais cela reste incertain, parce qu'il est pris dans du ciment et qu'il est devenu impossible de l'examiner en détail. Quoi qu'il en soit, il est sûr que les deux blocs portant chacun une dédicace à Élagabal étaient d'une facture plus proche au 3^e s. apr. J.-C. qu'ils ne le sont maintenant.

Notre lecture de la dédicace du Musée d'art et d'histoire ne diverge de celle de nos prédécesseurs que sur quelques points de détail :¹⁴ [[*Imp(eratori) Caes(ari) M(arco)*]] / *Aur[e]li[o]* / [[*Antonino*]] / *Pio [Fel]ic(i) A[u]g(usto) / pontif(ici) max(imo) / trib(unicia) potest(ate) / co(n)s(uli) / civitas / Equestrium*. Comme on peut le constater, l'inscription diffère un peu de celle de Carouge, à la fois dans la titulature d'Élagabal, caractéristique de la période comprise entre le 14 juillet et le 9 décembre 218, et dans la nomenclature de la cité des Équestres, qualifiée de *civitas*

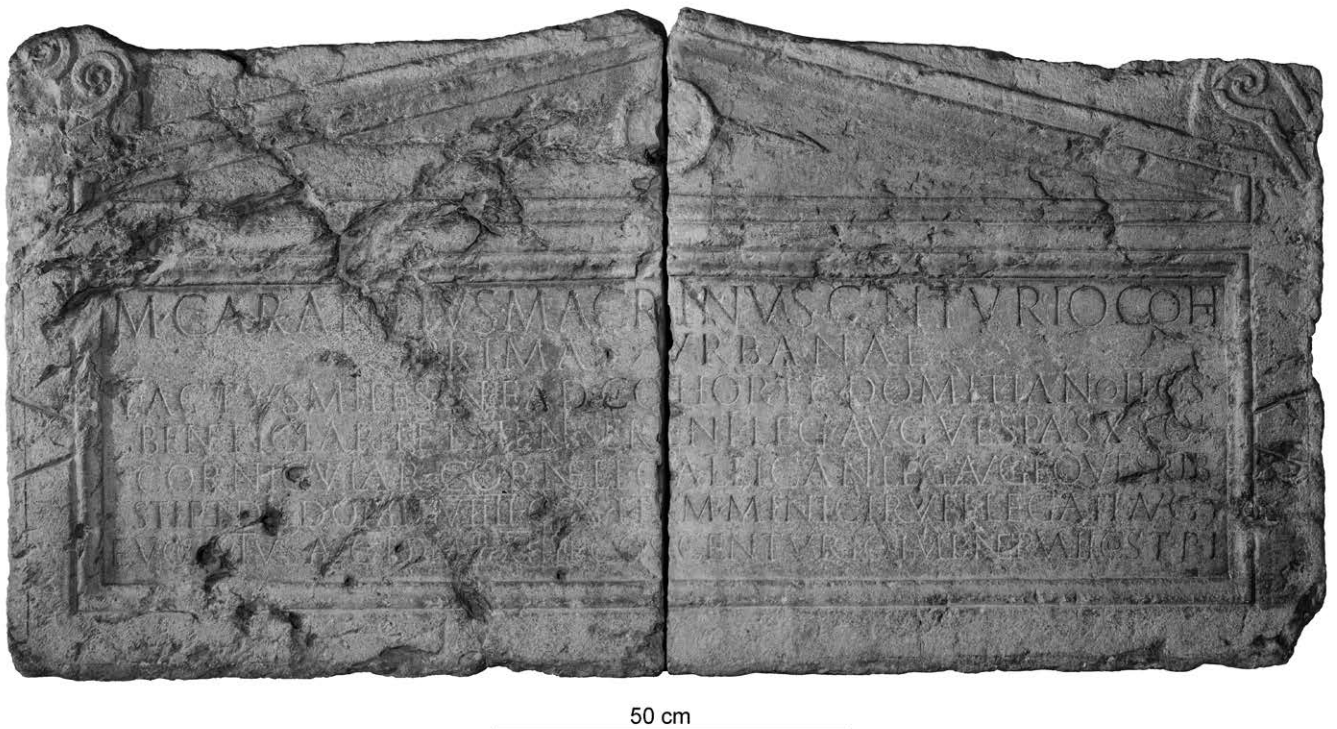


Fig. 9. Mairie de Carouge GE. Épitaphe de M. Carantius Macrinus (ILN Vienne 866). Photo SCA GE, M. Berti.

Equestrium. En revanche, elle présente elle aussi des traces de martelage à l'endroit où le nom de l'empereur était gravé, conformément à la décision du Sénat d'effacer toute mention publique du souverain après sa mort.¹⁵ En d'autres termes, sans être à proprement parler des inscriptions jumelles, les deux dédicaces du Musée d'art et d'histoire et de Carouge témoignent de la même intention, affichée par les colons romains de Nyon, d'honorer Élagabal dans la seconde moitié de l'année 218. Elles constituent ensemble un hommage de circonstance, banal et renouvelé, envers le jeune prince originaire de la cité syrienne d'Émèse qui venait de revêtir la pourpre impériale.¹⁶

3.3 Une base pour la dédicace ?

Parmi les blocs trouvés en même temps que celui de l'inscription, une base retient plus particulièrement l'attention. Elle présente des moulures sur trois de ses côtés et une face arrière travaillée plus sommairement, ce qui laisse supposer qu'elle était adossée à une autre maçonnerie (Cat. 2, fig. 12). Détail intéressant, son lit d'attente a les mêmes dimensions que le lit de pose du bloc portant la dédicace à Élagabal. Il est dès lors très tentant de rapprocher les deux éléments et d'en faire un petit monument honorifique destiné à supporter une statue de l'empereur. Ce monument pourrait avoir été érigé sur le forum de Nyon et plus probablement dans l'*area publica*, mais il n'est toutefois pas possible de proposer une localisation plus précise. On rappellera, à propos des travaux et modifications entrepris sur le forum à la même époque, que c'est vers la fin du 2^e ou au début du 3^e s. apr. J.-C. que la mosaïque dite d'Artémis a été posée dans le portique nord de la seconde basilique.¹⁷

4. Les trouvailles de Carouge jusqu'en 1805

Avant les travaux récents effectués sur les bords de l'Arve, d'autres blocs antiques ont été relevés dans le même secteur. Parmi ces derniers, trois inscriptions latines passent pour provenir de Carouge même : ILN Vienne 825, 866 et 877. Le contexte de leur découverte a conduit à les attribuer à la cité de Vienne, dont le vaste territoire englobait notamment Genève et Carouge sous le Haut-Empire. La première (ILN Vienne 825), conservée au Musée d'art et d'histoire de Genève (inventaire épigraphique n° 4), a été trouvée en 1651 sur la rive gauche de la rivière, près du chemin de Vessy, vraisemblablement entre le lieu de découverte de 2012 et l'actuel Pont du Val-d'Arve situé un peu en amont.¹⁸ Le contexte de la découverte n'est pas précisément connu, si ce n'est qu'elle a eu lieu après une crue de l'Arve.

Les deux autres (ILN Vienne 866 et 877), exposées à l'entrée de la mairie de Carouge, ont été trouvées ensemble en 1805 dans la propriété Turin, à l'angle de l'actuelle route de Veyrier et du chemin du Centurion, soit à moins de 70 m au sud de la parcelle fouillée en 2012.¹⁹ Elles étaient accompagnées d'autres blocs, dont les descriptions anciennes donnent à penser qu'ils formaient un lot semblable, par sa composition et sa disposition, à celui qui a été exhumé en 2012. En 1806, J.-F. Albanis Beaumont avait déjà lié leur présence aux aménagements des berges de l'Arve : « *L'on vient de découvrir, c'est-à-dire dans le courant du mois d'avril 1805, plusieurs fragments d'antiquités très curieux, placés confusément avec des blocs de pierres de deux à trois*

pieds cubes, dans une espèce de fossé que le hasard avoit fait creuser ; ces blocs de pierres, qui ont visiblement servi à quelque grand édifice, que je crois avoir été un temple, sont taillés avec la plus grande précision ; l'on y voit encore les trous qui servoient à les lier ensemble par le moyen de boulons en fer, comme c'étoit alors l'usage, selon Vitruve : plusieurs de ces blocs sont terminés par des fragments de corniches du meilleur goût, quelques uns décrivent une portion de cercle comme s'ils avoient servi à une coupole ; parmi ces débris, qui ont été portés il y a plusieurs siècles dans le lieu où on les a trouvés dernièrement, afin de former une espèce de digue capable de résister aux eaux de l'Arve qui couloient alors proche de là, on y a trouvé une grande inscription [...]. »²⁰ Pour sa part, J.-L. Grillet n'évoquait pas la possibilité que des blocs aient pu être amenés de loin : « L'inspection de la totalité des blocs de marbre retrouvés, que l'on reconnoit avoir été réunis par des liens de fer [...]. La différence des formes que l'on remarque dans ces blocs, semble indiquer que ce monument reposoit sur un socle, dont l'arête supérieure étoit taillée en chanfrein ; au-dessus s'élevait un tombeau de forme carrée, terminé par une corniche bien profilée, cintrée sur le milieu et recourbée vers les extrémités ; au-dessus de cette corniche, sur une plinthe, devoit naturellement être placée l'inscription suivante, gravée sur deux pierres [ILN Vienne 866] ». ²¹ Une autre description, du milieu du 19^e s., indique que la mise au jour de blocs taillés n'était pas rare dans le secteur de Carouge situé au pied du plateau de Pinchat.²²

La proximité géographique et la composition des deux ensembles permet de réfuter l'hypothèse longtemps retenue d'une nécropole comprenant au moins un grand mausolée en pierre de taille. Les blocs découverts en 1805 correspondent sans aucun doute à d'autres enrochements destinés à renforcer les berges de la rivière, comme J.-F. Albanis Beaumont l'avait reconnu dès 1806. Il est probable que l'inscription ILN Vienne 825, trouvée plus tôt dans la même zone, soit elle aussi issue d'enrochements réalisés à l'aide de matériaux de démolition antiques.

Si l'on s'attache maintenant au contenu des inscriptions retrouvées à Carouge, force est de constater que l'on a affaire à un lot disparate dont la provenance exacte reste indéterminée. Le fragment d'autel votif d'ILN Vienne 825 porte la brève dédicace de deux frères à Jupiter Optimus Maximus, texte que l'on a proposé de dater de la seconde moitié du 2^e s. apr. J.-C. d'après l'omission du *praenomen* dans la formule un peu alambiquée qui désigne les dédicants.²³ Aucun élément ne laisse soupçonner que l'inscription a été déplacée de près ou de loin. ILN Vienne 866 est l'épithaphe de M. Carantius Macrinus, centurion de la première cohorte urbaine, dont toute la carrière militaire s'est déroulée dans le même corps de troupes en Lyonnaise entre l'an 73 et le règne de Nerva (96-98) et dont rien ne garantit, même si cela reste possible, qu'il était originaire de la cité de Vienne ni que son tombeau s'élevait près de Genève ou à Carouge (fig. 9).²⁴ Quant à ILN Vienne 877, peut-être datable du 2^e s. apr. J.-C., il s'agit de l'épithaphe de D. Julius Modestinus, dont l'inscription dans la tribu Voltinia assure l'origine genevoise ou viennoise au sens large



Fig. 10. Mairie de Carouge GE. Épithaphe de D. Julius Modestinus, de la tribu Voltinia (ILN Vienne 877). Photo SCA GE, M. Berti.

(fig. 10).²⁵ Dans l'ensemble, l'examen des trois textes corrobore l'idée d'un mélange de blocs d'origines diverses dans le secteur de Carouge.

5. Discussion

La découverte d'un nouveau lot de pierres remployées sur les berges de l'Arve fournit l'occasion de réexaminer brièvement, d'une part, les questions relatives au déplacement de matériaux de construction de Nyon à Genève à partir du Bas-Empire et, d'autre part, l'hypothèse longtemps admise de la présence d'un important établissement gallo-romain puis burgonde à Carouge.

5.1 Origine des blocs

Il ressort clairement de ce qui précède qu'une partie des blocs trouvés à Carouge provient de Nyon et plus précisément du démantèlement des monuments du forum. Au vu des calcaires utilisés, c'est peut-être même la plupart des grands blocs de construction et des éléments sculptés qui viennent de cette ville. Il faut toutefois admettre une autre origine pour la petite série de blocs en calcaire brun-jaune appartenant à un édifice de plan polygonal, vraisemblablement un monument funéraire ou religieux de la périphérie de Nyon ou de Genève, et certainement aussi pour quelques autres blocs, par exemple ceux en molasse ou en grès. L'inscription funéraire de D. Julius Modestinus (ILN Vienne 877), dont l'origine dans la région genevoise est difficile à nier, met d'ailleurs bien en évidence la disparité du dossier épigraphique et, par conséquent, celle des différents ensembles lapidaires de Carouge.

Si l'origine d'une partie des blocs est connue assez précisément, il reste à savoir comment ces pierres sont arrivées jusque sur la rive gauche de l'Arve à Carouge. À Genève même, les plus importants lots de blocs provenant de Nyon sont ceux qui forment le premier rempart urbain, en particulier sur le flanc oriental de la colline où s'élève la cathédrale Saint-Pierre. Les archéologues datent généralement ce rempart du Bas-Empire (fin 3^e/début 4^e s.), mais une proposition récente en ferait une construction du premier quart du 6^e s., sur la foi de rares sources textuelles.²⁶ Ce n'est pas ici le lieu de trancher dans ce débat, pour lequel les bons arguments de datation archéologiques font d'ailleurs défaut. D'autres blocs de Nyon sont signalés dans les Rues-Basses (digue et enceinte du Bas-Empire),²⁷ sous la cathédrale Saint-Pierre²⁸ ou par des trouvailles anciennes isolées.²⁹

On l'a vu, de très nombreux blocs présentent des traces de mortiers sur plusieurs de leurs faces, en particulier sur les parties sculptées ou les faces avant, ce qui montre qu'ils ont été remployés dans une ou plusieurs maçonneries avant d'être transportés au bord de l'Arve. L'hypothèse la plus vraisemblable serait que les blocs trouvés à Carouge auraient d'abord été intégrés dans un tronçon du rempart de la ville de Genève, vraisemblablement celui du Bas-Empire, essentiellement constitué de blocs du Haut-Empire d'origines diverses, avant d'être éventuellement remployés dans un rempart médiéval (fig. 11). Ils auraient ensuite été déplacés à Carouge au moment du démantèlement ou du déplacement de la ligne de fortification. On pourrait alors penser aux remparts du flanc sud ou sud-ouest de la ville, par exemple au secteur proche de la Corratierie, où la première dédicace à Élagabal a été trouvée au 16^e s.

Il est plus difficile de déterminer quand le transfert des blocs de Genève à Carouge a été effectué. Tout au plus peut-on dire que l'opération a été réalisée après le 12^e s., puisque les vestiges de pont recouverts par lesdits blocs datent de cette époque. L'épaisse couche de dépôts fluviaux recouvrant les blocs exhumés en 2012 et les découvertes, en 1645-1656, puis en 1805, de séries de blocs qui n'étaient pas visibles auparavant empêchent par ailleurs d'y voir un aménagement de berge contemporain des impor-

tants travaux de développement réalisés à Carouge à partir de la seconde moitié du 18^e s.

5.2 L'établissement gallo-romain et burgonde de Carouge

La question de l'existence d'un établissement gallo-romain à Carouge s'est posée dès le début du 19^e s., en 1805, avec la découverte d'un premier lot de blocs à proximité de l'angle des routes de Veyrier et de la Fontenette, dans la propriété Turin. Contrairement à J.-F. Albanis Beaumont, qui avait émis dès 1806 l'idée d'un déplacement de matériaux de construction destiné à endiguer l'Arve, tous les commentateurs ont considéré que la présence des deux inscriptions funéraires ILN Vienne 866 et 877 parmi les vestiges repérés sur place révélait l'existence d'une nécropole comprenant au moins un mausolée monumental. La question a été relancée au cours du 20^e s. par la découverte de nouveaux vestiges à Carouge. En 1932, L. Blondel a mis au jour, sous la place d'Armes, les restes de pieux de bois et de planches latérales qu'il a associés à un ancien système de fossés repérable en divers points de la ville. Cette trouvaille l'a conduit à postuler l'existence d'un établissement gallo-romain assez étendu, qui se serait maintenu durant une partie du haut Moyen-Âge, à l'intérieur de remparts et de fossés, et qui aurait même constitué l'un des sièges de la royauté burgonde.³⁰ L. Blondel, comme d'autres avant et après lui, pensait pouvoir s'appuyer sur l'étymologie du nom de Carouge, parfois rapporté de manière discutable au substantif latin *quadrivium*, « carrefour ». Il considérait en outre que le site de Carouge pouvait correspondre à celui de la *villa* de *Quadrivium* ou *Quatruvium*, située à proximité de Genève, où Sigismond avait été proclamé roi des Burgondes vers 505-506.³¹ Selon son hypothèse, les blocs trouvés au début du 19^e s. auraient appartenu à des constructions romaines, en particulier à une grande *villa* associée à un sanctuaire, qui aurait occupé l'intérieur du futur périmètre enclos par les fossés de la *villa* fortifiée burgonde.

Cette vision des choses a considérablement influencé l'interprétation de nouveaux vestiges en bois – pieux verticaux et palissades, fossés ou canaux – fouillés à Carouge (place d'Armes, propriété Kunz et rue des Allobroges) dans les années 1980-1990 et identifiés à des lignes défensives successives composées de fossés.³² Il faut pourtant reconnaître qu'aucun habitat n'a pu être associé à ces installations. Les datations fournies par la dendrochronologie lors des derniers travaux attestent d'aménagements faits entre 14 et 11 av. J.-C. et entre 73 et 80 apr. J.-C.³³ Seule une très faible quantité de céramique du 3^e et du 7^e s. a été trouvée dans le comblement de l'un des fossés fouillés.³⁴ Ces nouveaux éléments de datation ont conduit les archéologues à reculer la fortification du secteur de Carouge dans la période qui a suivi l'annexion de la Narbonnaise par Rome et à postuler son maintien jusqu'au haut Moyen-Âge. Toutefois, les zones circonscrites par les installations en bois semblent vides de constructions et le très rare mobilier céramique trouvé durant les fouilles ne plaide pas non plus en faveur de l'identification de zones proches

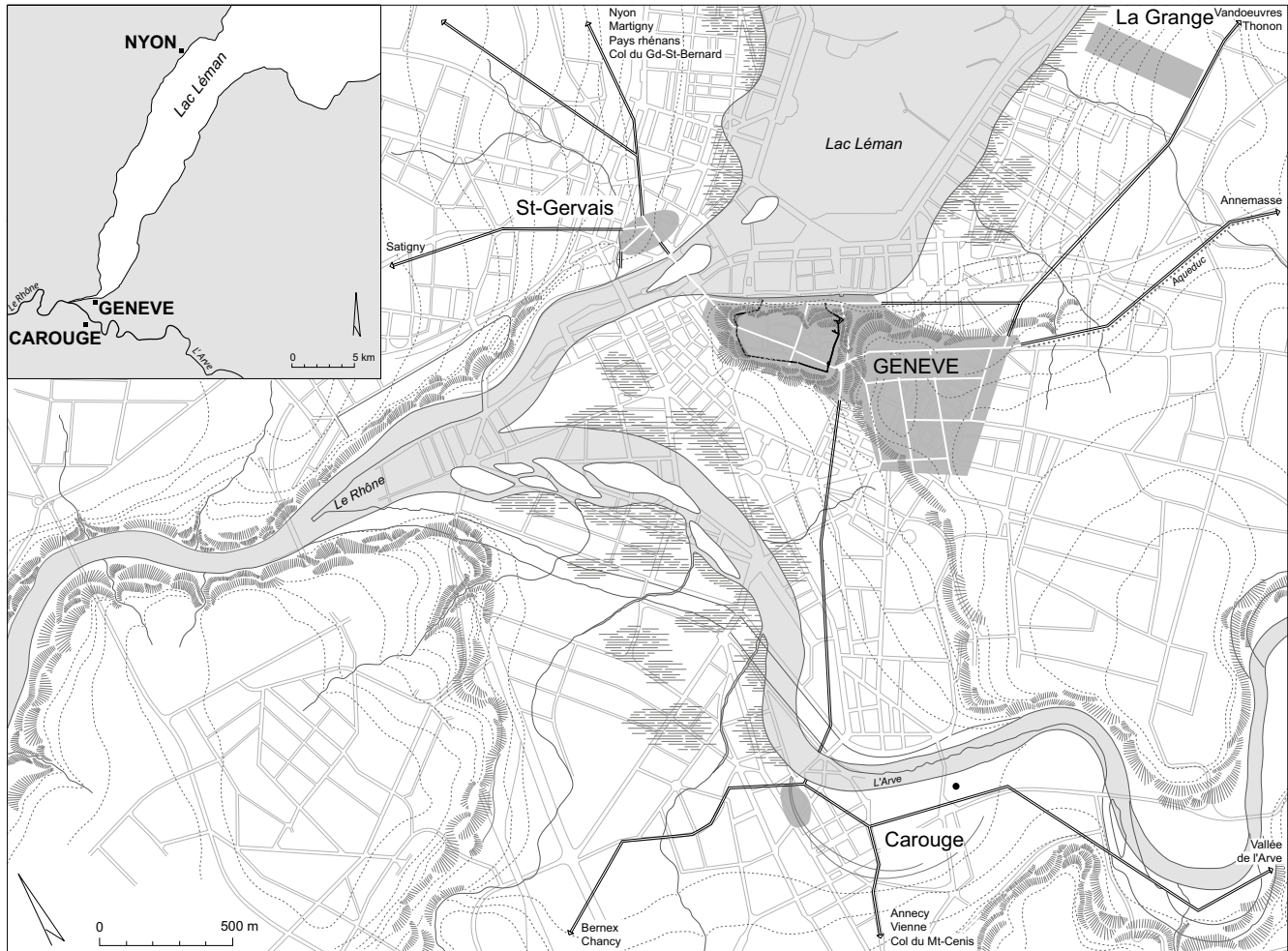


Fig. 11. Genève et ses environs à l'époque romaine. Traits gris : trame urbaine actuelle ; surfaces grisées : extension probable des zones bâties ou occupées durant le Haut-Empire ; en noir : rempart du Bas-Empire entourant la colline de la cathédrale Saint-Pierre. Dessin SCA GE, M. Berti.

d'un habitat occupé de manière permanente. Il faut donc plutôt voir dans ces installations – dont l'aspect défensif n'est pas évident – des aménagements liés à un usage spécifique des bras et des berges de l'Arve et dont les fonctions restent à définir (renforts de berges, canaux, éventuellement pour alimenter des moulins ou des pêcheries, quais ou autres installations portuaires, passerelles ou ponts et têtes de ponts, etc.), plutôt que les vestiges d'un établissement fortifié gallo-romain ou burgonde.

En somme, au-delà de l'aménagement des berges d'un ou plusieurs bras de l'Arve dans un but encore indéterminé, l'existence à Carouge d'un établissement habité de manière permanente à l'époque gallo-romaine, puis lors du haut

Moyen-Âge, reste du ressort de l'hypothèse dans l'état actuel de la documentation archéologique.

Denis Genequand
Service cantonal d'archéologie
4, rue du Puits-St-Pierre
1204 Genève
denis.genequand@etat.ge.ch

Julien Aliquot
CNRS, UMR 5189 Hisoma
Maison de l'Orient et de la Méditerranée
5/7, rue Raulin
F-69365 Lyon Cedex 07
julien.aliquot@mom.fr

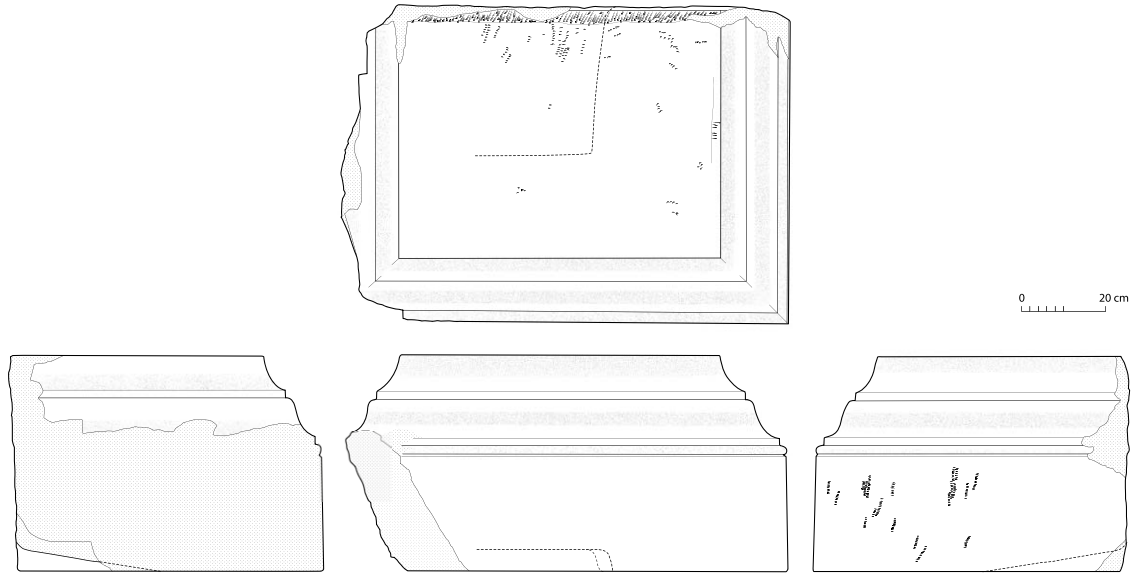


Fig. 12. Carouge GE, route de Veyrier 37A, Cat. 2. Base. Dessin SCA GE, M. Berti.

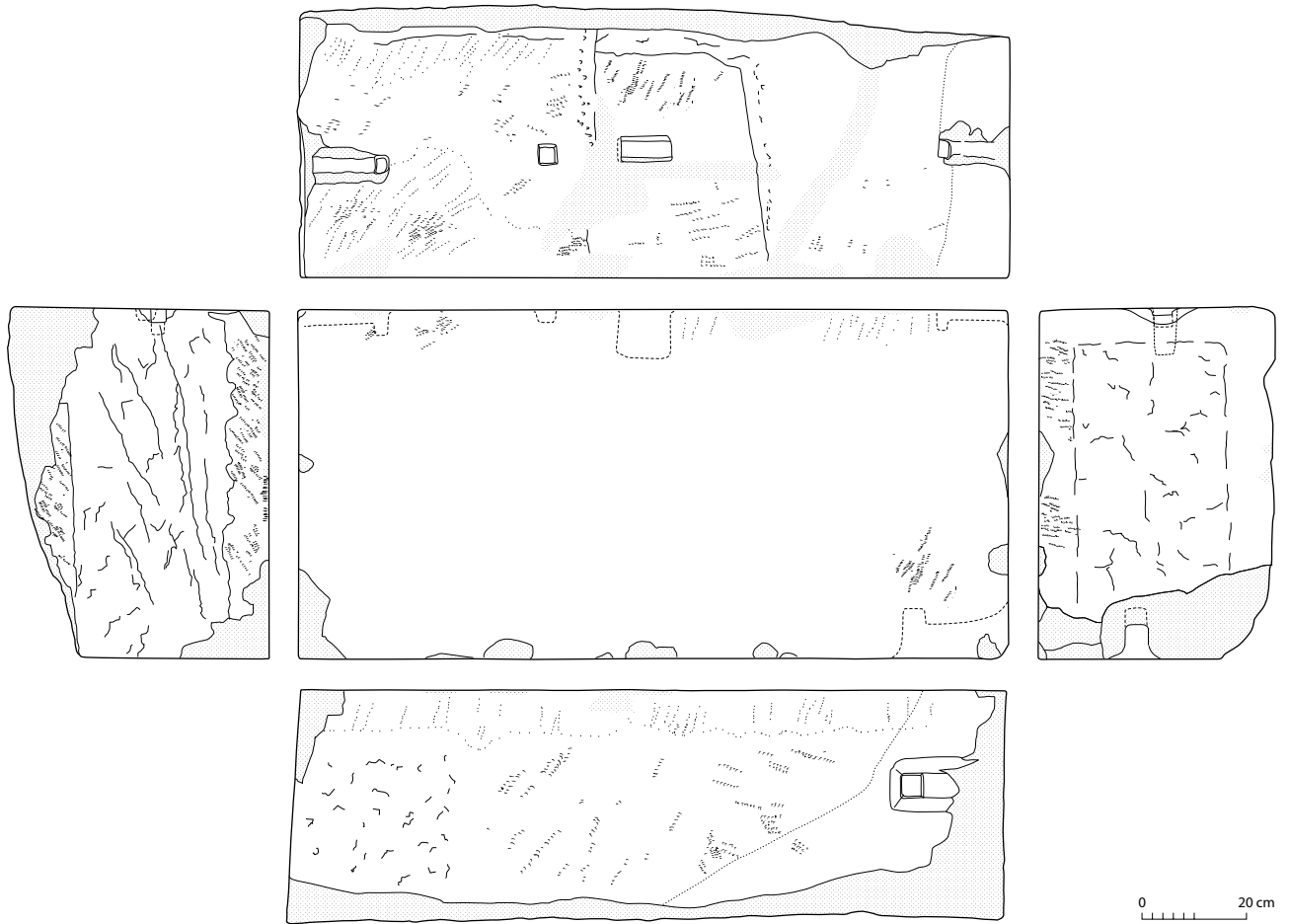


Fig. 13. Carouge GE, route de Veyrier 37A, Cat. 3. Carreau. Dessin SCA GE, M. Berti.

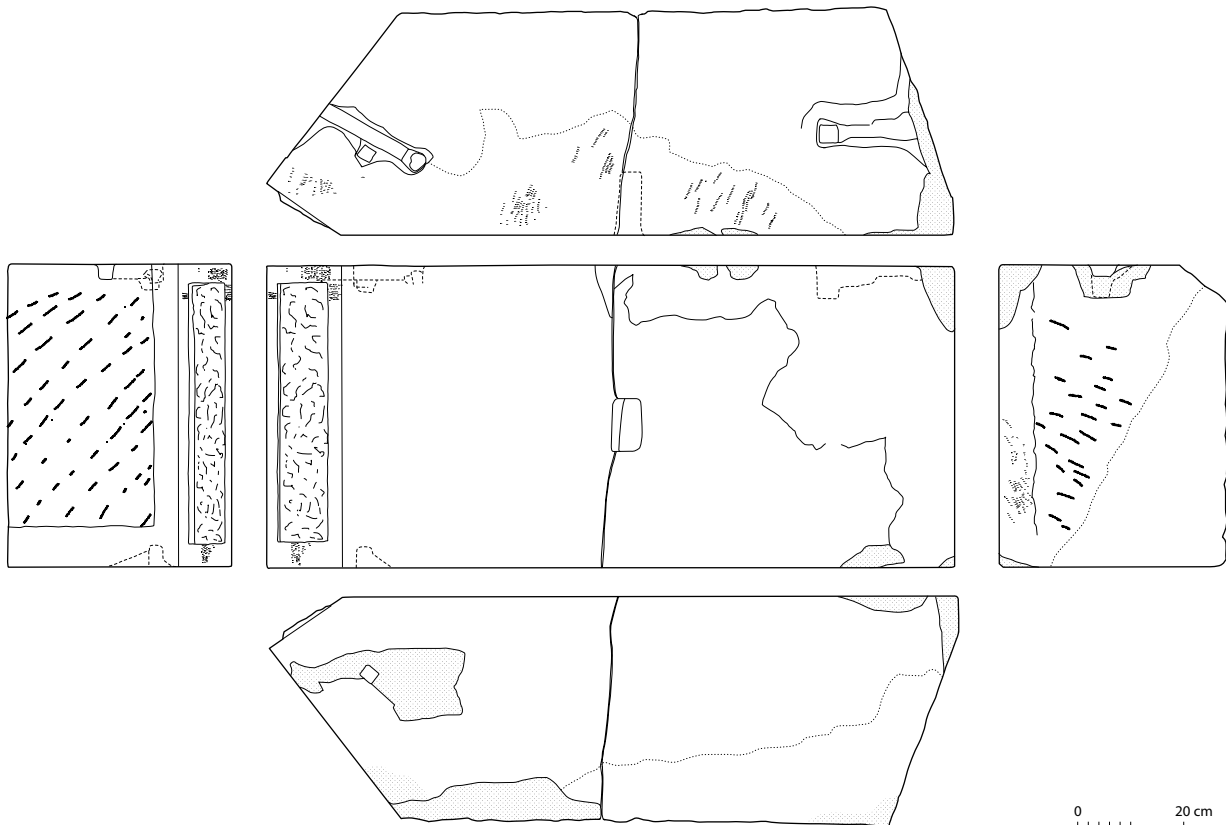


Fig. 14. Carouge GE, route de Veyrier 37A, Cat. 4. Bloc appartenant à la base d'un monument polygonal. Dessin SCA GE, M. Berti.

Catalogue des blocs présentés

1 Base inscrite (fig. 6.7)

Inv. Ca 23-001. - L : 70 cm, l : 51 cm, h : 104 cm. Calcaire urgonien. - Face avant : fortement érodée, cadre périmétrique mouluré, inscription latine (voir ci-dessus) ; deux cassures récentes (forages) au milieu et en bas à gauche. Face droite : finement dressée à la gradine, cadre périmétrique mouluré. Face gauche : finement dressée à la gradine, cadre périmétrique mouluré ; restes de mortier dans les moulures (remploi). Face arrière : grossièrement dressée à la gradine ; plaques de mortier (remploi). Lit de pose : dressé, érodé. Lit d'attente : dressé à la gradine ; plaques de mortier (remploi).

Origine : Nyon.

2 Base (fig. 12)

Inv. Ca 23-005. - L : max. cons. 105 cm, l : 72 cm, h : 49 cm. Calcaire urgonien. - Face avant : base moulurée, finement dressée à la gradine ; pan vertical, tore, listel, doucine renversée, listel et cavet renversé. Face droite : idem. Face gauche : idem, cassée. Face arrière : grossièrement dressée au pic. Lit de pose : érodé et partiellement retaillé vers l'arrière. Lit d'attente : finement dressé à la gradine ; ciselure (4 cm) le long de l'arrête arrière.

Origine : Nyon ?

3 Carreau (fig. 13)

Inv. Ca 23-011. - L : 136 cm, l : 49 cm, h : 67 cm. Calcaire urgonien. - Face avant : dressée à la gradine. Face droite : cadre d'anathyrose dressé à la gradine et démaigrissement central au pic ; fortement érodée. Face gauche : bandes d'anathyrose dressées à la gradine et démaigrissement central au pic. Face arrière : travaillée au pic ; érodée. Lit de pose : dressé à la gradine ; mortaise de bardage du côté droit. Lit d'attente : dressé à la gradine et partiellement démaigri ; trou de louve ; deux logements de crampons latéraux ; un trou carré.

Origine : Nyon ?

4 Bloc appartenant à la base d'un monument polygonal (fig. 14)

Inv. Ca 23-014. - L : 129 cm, l : 44 cm, h : 57 cm. Calcaire de type hauterivien. - Face avant : partie principale ravalée et finement dressée à la gradine lors d'un emploi ; percée d'un trou de louve ; pan oblique à gauche avec bossage peu saillant et travaillé au pic ; cadre dressé à la gradine. Face droite : cadre d'anathyrose dressé à la gradine et démaigrissement central au pic ; fortement érodée vers l'arrière. Face gauche : cadre d'anathyrose dressé à la gradine et démaigrissement central au pic. Lit de

pose : dressé à la gradine, un trou carré vers la gauche. Lit d'attente : dressé à la gradine ; logements de crampons à droite et à gauche du lit d'attente (avec reste de crampon en fer et scellement au plomb). Origine : inconnue.

5 Base de colonne sur un dé (fig. 15)

Inv. Ca 23-038. - L : 59 cm, l : max. cons. 45 cm, h : 75 cm, diamètre : 57 cm (tore inférieur). Calcaire urgonien. - Face avant : dé carré finement dressé à la gradine, sur lequel est posée une base de type attique. Les éléments conservés de la mouluration de la base sont, de bas en haut, un listel, un tore et une scotie ; le reste (listel et tore) est très détérioré. Face droite : finement dressée à la gradine, érodée. Face gauche : finement dressée à la gradine, érodée. Face arrière : cassée. Lit de pose : dressé, fortement érodé. Lit d'attente : dressé à la gradine.

Origine : inconnue.

6 Bloc appartenant à la base d'un monument polygonal (fig. 16)

Inv. Ca 23-065. - L : max. cons. 50 cm, l : max. cons. 60 cm, h : max. cons. 46 cm. Calcaire de type hauterivien. - Face avant : bossages travaillés au pic, cadres dressés à la gradine. Face droite : cadre d'anathyrose partiel dressé à la gradine et démaigrissement central au pic. Face gauche : cassée. Face arrière : cassée (retailée ?). Lit de pose : cassé. Lit d'attente : dressé à la gradine ; deux logements de crampons.

Origine : inconnue.

7 Fragment d'une frise ornée de guirlandes et de bucranes (fig. 5.17)

Inv. Ca 23-126. - L : max. cons. 53 cm, l : 27 cm, h : 92 cm. Calcaire urgonien. - Face avant : fortement érodée ; frise présentant une guirlande accrochée à clou (disparu). La guirlande est composée de motifs végétaux non identifiables (fleurs, fruits, feuilles ?). Deux banderoles partent de chaque côté de l'extrémité de la guirlande. Couronnement et bandeau sommital disparus. Face droite : finement dressée à la gradine. Face gauche : cassée. Face arrière : assez irrégulière, cassures, travaillée au pic (?). Lit de pose : finement dressé à la gradine. Lit d'attente : dressé à la gradine ; un logement de crampon sur le côté droit.

Origine : Nyon, forum, portique de l'*area publica*.

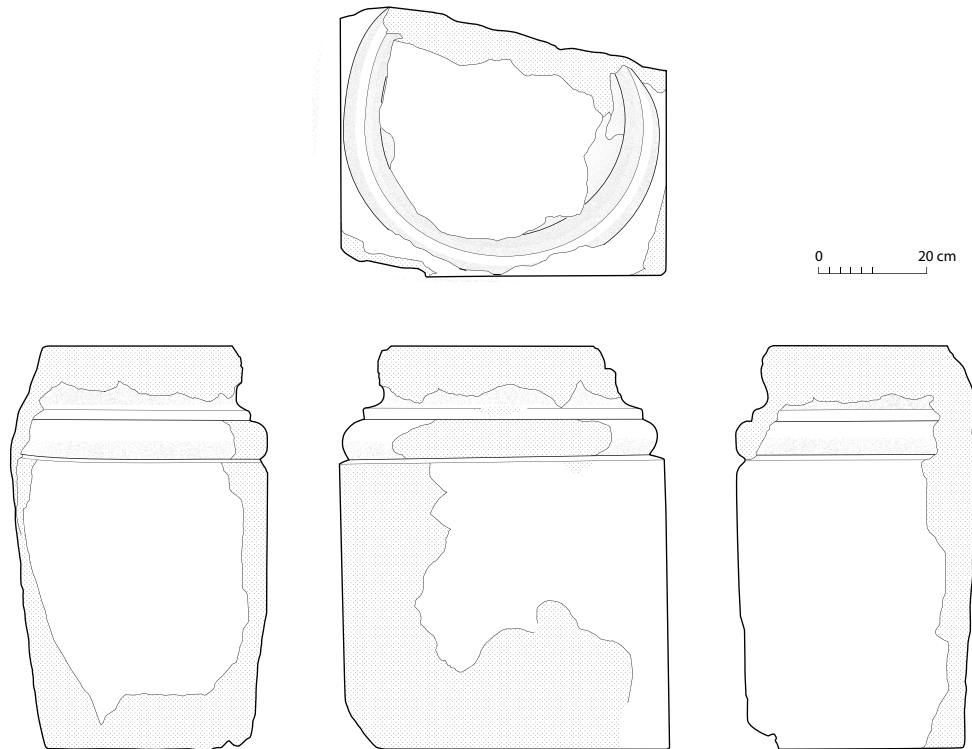


Fig. 15. Carouge GE, route de Veyrier 37A. Cat. 5, Base de colonne sur un dé. Dessin SCA GE, M. Berti.

8 Architrave d'angle (fig. 18)

Inv. Ca 23-147. - L : max. cons. 92 cm, l : 52 cm, h : 61 cm. Calcaire urgonien. - Face avant : architrave d'angle à trois fasces légèrement rentrantes et surmontées de listels ; le couronnement de l'architrave est composé d'un talon droit surmonté d'un listel et d'un bandeau lisse. Fasces, talon et bandeau sont cernés de ciselures périmétriques ; surfaces intérieures finement dressées à la gradine. Face droite : cassée. Face gauche : architrave à trois fasces légèrement rentrantes et surmontées de listels ; le

couronnement de l'architrave est composé d'un talon droit surmonté d'un listel et d'un bandeau lisse. Fasces, talon et bandeau sont cernés de ciselures périmétriques ; surfaces intérieures finement dressées à la gradine. Face arrière : double cadre d'anathyrose dressé à la gradine, bordures reprises au ciseau, démaigrissement central au pic. Lit de pose : dressé à la gradine. Lit d'attente : dressé à la gradine et au pic vers l'arrière ; bordure avant reprise au ciseau ; un logement de crampon et un trou irrégulier. Origine : Nyon ?

Notes

- 1 L'intervention archéologique a été conduite aux mois de mai et juin 2012 par Philippe Ruffieux (SCA GE ; voir Ruffieux 2014). Il nous revient ici de remercier Philippe Ruffieux de nous avoir transmis le dossier du lapidaire gallo-romain de ce chantier, ainsi que de nombreuses informations concernant la fouille. Les dessins et les photos des blocs ont été réalisés par Marion Berti (SCA GE), que nous remercions très vivement. Nous exprimons aussi notre gratitude à Philippe Bridel et Daniel Paunier, avec qui nous avons eu l'occasion d'échanger idées et informations.
- 2 LRD12/R6716 ; dans le présent volume, p. 144.
- 3 à ce sujet, dans le présent volume, p. 139, fig. 2.
- 4 Saint-Pierre 1982, 21, n° 27 ; Bossert 2002, cat. 29a, 29b (MRN 2365), 29c (MRN 44789), 29d (MRN 44782) et 29e ; Hauser 2012, cat. 1 (MRN 44782), 8 (MRN 44789) et 18 (MRN 44821).
- 5 Gros 2001, 422-435 ; Balty 2006 ; von Hesberg 2006 ; Mignon/Zugmeyer 2006 (mausolée D) ; Planchon/Charpentier 2006. Si le socle de plan polygonal paraît très rare, l'existence d'un ou plusieurs niveaux de plan polygonal (généralement octogonal) sur un socle ou une base carré est fréquemment attestée ; voir par exemple Mignon/Zugmeyer 2006 (mausolée C) ; Février 2006.
- 6 Morel 1993.
- 7 Fauduet 1993, 41.52.54.59.72.
- 8 Communication personnelle de Philippe Bridel. À Genève, les ensembles lapidaires d'époque romaine sont trop disparates et encore insuffisamment étudiés pour que l'on puisse déterminer si l'on a eu recours ou non à certains types particuliers de calcaire.
- 9 Sur la *colonia Iulia Equestris*, son histoire, ses institutions et ses relations avec Genève, voir en dernier lieu Frei-Stolba et al. 1999, 32-53 ; Frei-Stolba 2004 ; 2011 ; Brunetti/Henny 2012, 76-81.
- 10 Sur ce phénomène bien connu et compliqué par les rapports étroits entre la colonie Équestre et Genava (Genève), vicus des Allobroges, puis de la cité de Vienne, en Gaule Narbonnaise, on peut se reporter

- aux observations de Frei-Stolba et al. 1999, 40-41, et de Frei-Stolba 2011, ainsi qu'aux remarques de F. Wiblé dans le volume des ILN Vienne consacré à la ville et au canton de Genève, en particulier aux pages 201 et 205 et sous les numéros 846, 848, 852, 856-859 et 862-863. À propos de l'inscription ILN Vienne 869, découverte à Genève, identifiée à un fragment du *senatus consultum de Cn. Pisone patre* et réattribuée de manière plausible à Nyon, voir désormais Bartels 2009 (AE 2009, 839).
- 11 Kienast 1996, 172.
- 12 Frei-Stolba et al. 1998, 186-188 (AE 1998, 974) : [Imp(eratori) Caesari divi Nervae / f(ilio) Nervae Traian]o Aug(usto) Germa[nico / Dacico pontif(ici)] maxim(o) trib(unicia) pot(estate) XV / [imp(eratori) VI co(n)s(uli) V] designat(o) VI p(atri) p(atriciae) / [Equestr(es)] publice. Le nom des Équestres est écrit et abrégé de diverses manières dans les inscriptions : *col(onia) Eq(uestris)*, *col(onia) Iul(ia) Eq(uestris)*, *col(onia) Equestr(is)*, *col(onia) Equestris* ou encore *colonia Equestrum*.
- 13 CIL XIII 5004 ; Walser 1979, 86, n° 39, avec une photo ; Maier 1983, 77, n° 53.
- 14 Contrairement au CIL, ni Walser ni Maier ne signalent le martelage de l'inscription, pourtant manifeste aux lignes 1 et 3.
- 15 sur le martelage du nom d'Élagabal dans les inscriptions : Benoist 2004, en particulier 184.
- 16 Rappelons, pour mémoire et sans en tirer davantage argument, que l'on connaît au moins trois milliaires au nom d'Élagabal qui jalonnaient les routes partant de Nyon : a) CIL XVII/2 134 = Walser 1967, 60, n° 25 ; b) CIL XVII/2 140 = Walser 1967, 52, n° 20 = Maier 1983, 99-101, n° 76 ; c) CIL XVII/2 142 = Walser 1967, 48-49, n° 18 = Maier 1983, 111, n° 83. Ces bornes ont été trouvées en remploi, la première à Prévessin dans le pays de Gex (Ain), les deux autres à Genève. Elles semblent toutes avoir été érigées l'année du second consulat de l'empereur, en 219.

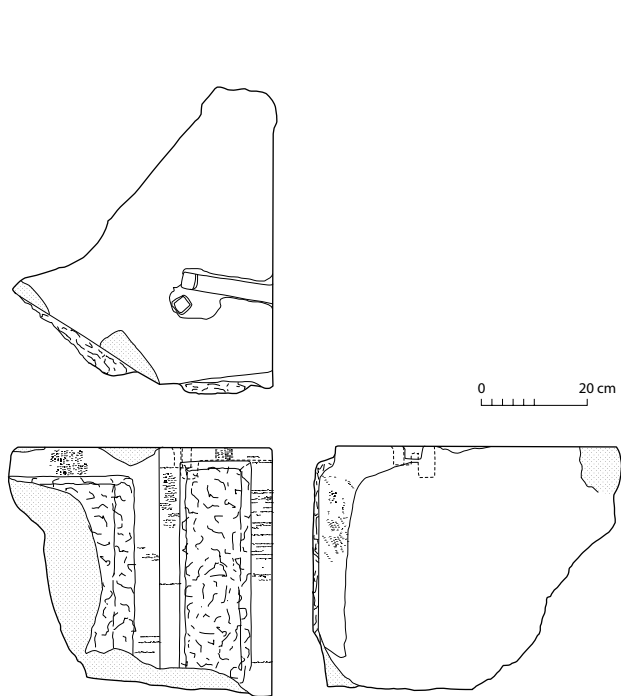


Fig. 16. Carouge GE, route de Veyrier 37A, Cat. 6. Bloc appartenant à la base d'un monument polygonal. Dessin SCA GE, M. Berti.

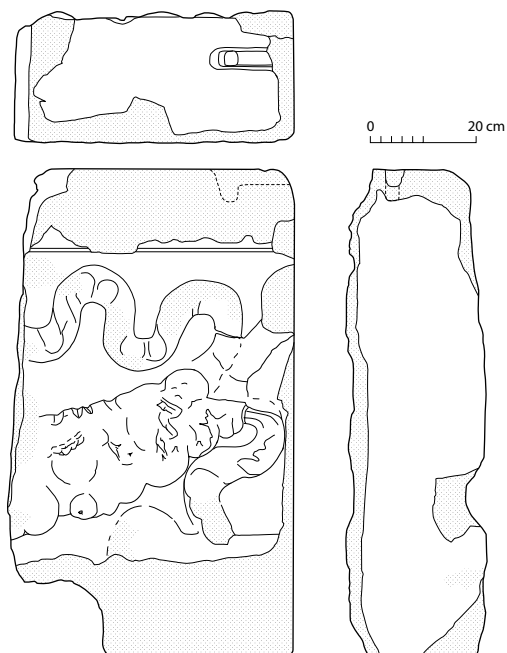


Fig. 17. Carouge GE, route de Veyrier 37A, Cat. 7. Fragment d'une frise ornée de guirlandes et de bucranes. Dessin SCA GE, M. Berti.

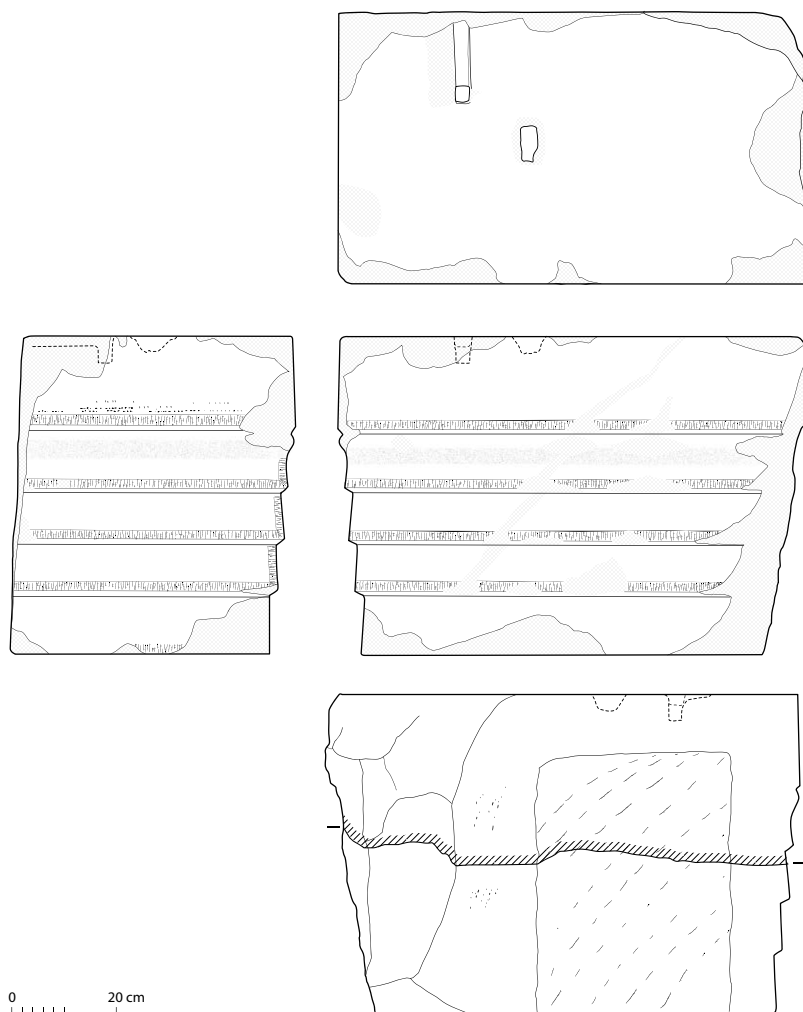


Fig. 18. Carouge GE, route de Veyrier 37A, Cat. 8. Architrave d'angle. Dessin SCA GE, M. Berti.

- 17 Delbarre-Bärtschi/Rebetez 2012.
 18 CIL XII, 2591 ; le lieu de trouvaille est défini sur la base d'un manuscrit inédit de V. Minutoli (1639-1710).
 19 Albanis Beaumont 1806, 326-328 ; Grillet 1807, 3-5.
 20 Albanis Beaumont 1806, 326.
 21 Grillet 1807, 3-4, qui part du principe que tous les blocs appartiennent à un seul et même monument restituable d'après les éléments sculptés les plus caractéristiques.
 22 Blavignac 1985, 34 (le manuscrit original remonte aux environs de 1865).
 23 *Iovi O(ptimo) M(aximo),/ Cingi duo / Stabulo et / Aulus.*
 24 *M(arcus) Carantius Macrinus, centurio coh(ortis) / primae urbanae, / factus miles in ead(em) cohorte, Domitiano II co(n)s(ule), / beneficiar(ius) Tettieni Sereni, leg(ati) Aug(usti), Vespas(iano) X co(n)s(ule), / cornicular(ius) Corneli Gallicani, leg(ati) Aug(usti), equestrib(us) / stipend(is), Domit(iano) VIII co(n)s(ule), item Mimici Rufi, leg(ati) Aug(usti), / evocatus Aug(usti), Domit(iano) XIII co(n)s(ule), centurio Imp(eratore) Nerva II co(n)s(ule), t(estamento) p(oni) t(iussit).*
 25 *D(is) M(anibus),/ D(ecimo) Iulio, D(ecimi) / Iuli Festi / fil(io),*

- Volt(inia), Mod(estino), patrono / pientissimo, liberti / eius curaverunt.*
 26 Bas-Empire : en dernier lieu Bonnet 2009, 126-128, avec la bibliographie antérieure. Règne du roi burgonde Gondebaud : de la Corbière 2010, 93-102, en particulier 101-102. Sur les blocs trouvés dans le rempart : Blondel 1929 ; Deonna 1929.
 27 Bonnet et al. 1989, 6-7.
 28 Saint-Pierre 1982, 21-22, n^{os} 27-29 (Ph. Bridel).
 29 Deonna 1924, 55-56 ; Blondel 1924, 85-88. Les blocs trouvés au pied de la Tour de l'Île, longtemps tenus pour romains et provenant de Nyon (Blondel 1937, 93 ; 1956, 33), sont plus probablement médiévaux et appartiennent au « charmur » du 13^e s. (Broillet/de la Corbière 1997, 221-222 note 5).
 30 Blondel 1940 ; repris par Corboz 1965.
 31 Chronique de Frédégaire, III, 33, éd. Krusch 1888, 104 ; sur ces événements : Favrod 1997, 163.373-376.
 32 Bonnet 1982 ; 1992 ; 1998.
 33 Bonnet 1992, 17 ; 1998, 22.
 34 Bonnet 1992, 18.

Bibliographie

- AE (1888-) L'Année épigraphique. In : Revue archéologique (1888-1961), puis sous la forme de volumes indépendants (1962-). Paris.
 Albanis Beaumont, J.-F. (1806) Description des Alpes grecques et cottiennes, ou Tableau historique de la Savoie. Deuxième partie II. Paris.
 Balty, J.-Ch. (2006) Des tombeaux et des hommes : à propos de quelques mausolées circulaires du monde romain. In : Moretti/Tardy 2006, 41-54.
 Bartels, J. (2009) Der Tod des Germanicus und seine epigraphische Dokumentation : Ein neues Exemplar des *senatus consultum de Cn. Pisone patre* aus Genf. Chiron 39, 1-9. Berlin.
 Benoist, S. (2004) Titulatures impériales et *damnatio memoriae*. L'enseignement des inscriptions martelées. Cahiers du Centre Gustave-Glotz 15, 175-189. Paris.
 Blavignac, J.-D. (1985) Histoire de Carouge, d'après le manuscrit inédit de Jean-Daniel Blavignac et les notes de Louis Cottier, publiée par les soins d'Adrien Pétrier. Genève.
 Blondel, L. (1924) Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1923. Genava 2, 83-93.
 Blondel, L. (1929) Remarques sur la construction de l'enceinte romaine, rue de l'Hôtel de ville, Genève. Genava 7, 135-137.
 Blondel, L. (1937) La tour et le château de l'Île. Genava 15, 92-99.
 Blondel, L. (1940) Carouge, villa romaine et burgonde. Genava 18, 54-68.
 Blondel, L. (1956) Châteaux de l'ancien diocèse de Genève. Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève 8. Genève.
 Bonnet, Ch. (1982) Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1980 et 1981. Genava n.s. 30, 5-27.
 Bonnet, Ch. (1992) Aux origines de Carouge. In : J.-P. Santoni (dir.) Carouge. Petite bibliothèque carougeoise, 13-20. Carouge.
 Bonnet, Ch. (1998) Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1996 et 1997. Genava n.s. 46, 11-24.
 Bonnet, Ch. (2009) Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève. Le centre urbain de la protohistoire jusqu'au début de la christianisation. Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève 64. Genève.
 Bonnet, Ch./Zoller, G./Broillet, P. et al. (1989) Les premiers ports de Genève. AS 12, 1, 2-24.
 Bossert, M. (2002) Die figürlichen Skulpturen von *Colonia Iulia Equestris* (CSIR Schweiz I, 4). CAR 92, = Noviodunum 4. Lausanne.
 Broillet, P./de la Corbière, M. (1997) Le château de l'Île (XIII^e-XV^e siècle). In : P. Broillet (dir.) Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève. I, La Genève sur l'eau, 221-225. Berne.
 Brunetti, C./Henny, Ch. (2012) Recherches sur l'*area publica* de la *Colonia Iulia Equestris*. Les basiliques (Nyon, canton de Vaud). CAR 136, = Noviodunum 5. Lausanne.
 CIL XII (1888) O. Hirschfeld (Hrsg.) Corpus inscriptionum latinarum. XII, Inscriptiones Galliae Narbonensis latinae. Berlin.
 CIL XIII (1899-1933) O. Hirschfeld/K. Zangemeister et al. (Hrsg.) Corpus inscriptionum latinarum. XIII, Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum latinae. Berlin.
 CIL XVII/2 (1986) G. Walser (Hrsg.) Corpus inscriptionum latinarum. XVII, Miliaria imperii Romani, 2, Miliaria provinciarum Narbonensis Galliarum Germaniarum. Berlin/New York.
 Corbière, M. de la (2010) Les fortifications médiévales. In : M. de la Corbière/I. Brunier/B. Frommel et al. (éds.) Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève. III, Genève, ville forte, 93-210. Berne.
 Corboz, A. (1965) Les fossés burgondes de Carouge en 1783. Genava n.s. 13, 129-140.
 Delbarre-Bärtschi, S./Rebetez, S. (2012) La mosaïque dite « d'Artémis ». In : C. Brunetti/Ch. Henny 2012, 87-116.
 Deonna, W. (1924) Collections lapidaires. Genava 2, 55-57.
 Deonna, W. (1929) Fragments architecturaux provenant du mur de l'enceinte romaine de Genève. Genava 7, 120-134.
 Fauduet, I. (1993) Les temples de tradition celtique en Gaule romaine. Paris.
 Favrod, J. (1997) Histoire politique du royaume burgonde (443-534). Bibliothèque historique vaudoise 113. Lausanne.
 Février, S. (2006) Description du décor architectonique du mausolée de Faverolles et données métrologiques. In : Moretti/Tardy 2006, 377-386.
 Flutsch, L./Hauser, P. (2012) Le mausolée nouveau est arrivé. Les monuments funéraires d'Avenches-en-Chaplix. CAR 137-138, = Aventicum 18. Lausanne.
 Frei-Stolba, R. (2004) Une grande famille équestre originaire de la *colonia Iulia Equestris* (Nyon) et de *Genava* (Genève). Latomus 63, 340-369. Bruxelles.
 Frei-Stolba, R. (2011) Réflexions sur les relations entre le vicus de *Genava* et la *colonia Iulia Equestris*. In : C. Deroux (éd.) Corolla Epigraphica. Hommages au professeur Yves Burnand 1. Collection Latomus 331, 135-147. Bruxelles.
 Frei-Stolba, R./Bielman, A./Lieb, H. (1999) Recherches sur les institutions de Nyon, August et Avenches. In : M. Dondin-Payre/M.-Th. Raepsaet-Charlier (éds.) Cités, Municipales, Colonies. Les processus de municipalisation en Gaules et en Germanie sous le Haut Empire romain, 29-95. Paris.
 Frei-Stolba, R./Rossi, Fr./Tarpin, M. (1998) Deux inscriptions romaines découvertes dans l'amphithéâtre de Nyon VD. ASSPA 81, 183-196.
 Grillet, J.-L. (1807) Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman II. Chambéry.
 Gros, P. (2001) L'architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. 2, Maisons, palais, villas et tombeaux. Paris.
 Hauser, P. (2012) Présentation des blocs d'architecture. In : Brunetti/Henny 2012, 136-156.
 Hesberg, H. von (2006) Les modèles des édifices funéraires en Italie : leur message et leur réception. In : Moretti/Tardy 2006, 11-39.
 ILN Vienne (2004-2005) B. Rémy (dir.) Inscriptions latines de Narbonnaise (I.L.N.). V, 1-3, Vienne. Gallia suppl. 44. Paris.
 Kienast, D. (1996) Römische Kaisertabelle². Darmstadt.
 Krusch, Br. (1888) *Chronicarum quae dicuntur Fredegarii Scholastici libri IV cum Continuationibus*. Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merovingicarum 2, 18-193. Hannover.
 Maier, J.-L. (1983) *Genavae Augustae*. Les inscriptions romaines de Genève. Genève.
 Mignon, J.-M./Zugmeyer, S. (2006) Les mausolées de Fourches-Vieilles à Orange (Vaucluse). In : Moretti/Tardy 2006, 289-320.
 Morel, J. (1993) Un nouveau temple rond gallo-romain à Avenches VD. Présentation des recherches et premiers résultats. ASSPA 76, 161-168.
 Moretti, J.-Ch./Tardy, D. (éds. ; 2006) L'architecture funéraire monumentale : la Gaule dans l'Empire romain. Paris.
 Planchon, J./Charpentier, G. (2006) Le monument funéraire d'Aulus Pompeius Fronto à Saillans (Drôme). In : Moretti/Tardy 2006, 321-335.
 Ruffieux, Ph. (2014) Un pont en bois du 12^e siècle à Carouge GE. AAS 97, 137-152.
 Saint-Pierre (1982) Saint-Pierre, cathédrale de Genève. Un monument, une exposition. Musée Rath, Genève, 10 juin-10 octobre 1982. Genève.
 Walser, G. (1967) Die römischen Straßen in der Schweiz. 1, Die Meilens-teine. Itinera romana 1. Bern.
 Walser, G. (1979) Römische Inschriften in der Schweiz, für den Schulunterricht ausgewählt, fotografiert und erklärt. 1, Westschweiz. Bern.